

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ABSKILL I - ESTILLAC
AGEN
05.53.98.60.90
agen@abskill.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

PUBLIC CIBLE : Salaré du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Prérequis pédagogiques :

PRÉREQUIS DE LA FORMATION : Cette formation ne nécessite pas de prérequis. _Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen. Cette formation ne nécessite pas de prérequis Pièce d'identité à jour pour présentation à l'examen MOYENS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION : Moyens pédagogiques : _ Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet _ Livrets stagiaires _ Encadrement : _Formateur spécialisé doté d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans. MODALITÉS ENSEIGNEMENT : Formation entièrement présentielle Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. Evaluation : Test théorique nationale (QCM) sur la plateforme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer) – 1 heure Validation : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465 01

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION AIPR-AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – NIVEAU CONCEPTEUR : Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique _Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires _S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition POINTS FORTS DE LA FORMATION AIPR-AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – NIVEAU CONCEPTEUR : La prestation est assurée par des formateurs spécialisés dotés d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.

Contenu et modalités d'organisation

CONTENU DE LA FORMATION : Procédures pour le responsable de projet avant chantier : : Formulaire DT : Guichet Unique et projet Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge... Clause dans les marchés et DCE Marquage et piquetage Compétences des personnels Entraînement au QCM Procédures exécutants avant les chantiers : : Formulaire DICT Analyse des réponses du DCE et du marché Compétences des personnels Application du Guide technique Lectures des indices et affleurants Travaux sans tranchée Entraînement au QCM Procédures et actions à réaliser au cours du chantier : : Constat d'arrêt ou de sursis Constat de dommage Opérations sur chantiers Entraînement au QCM

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00437604	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Estillac (47)	ABSKILL I - ESTILLAC		Non éligible	FFC

00508460

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Estillac (47)

ABSKILL I -
ESTILLAC

Non
éligible

FPC